

Réf: Dossier N° 081862

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSACTIONS  
IMMOBILIERE SARL » en abrégé « SITI »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 331, Ilot  
24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
TRANSACTIONS IMMOBILIERE SARL » en abrégé « SITI »

Objet : - Immobilier.  
- Location.  
- Vente.  
- Rénovation etc....  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 331, Ilot 24

Dirigeant(s) : Mme DIA OUMY HAYR ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01232 du 23/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07312/GTCA/RC/2022 du 23/02/2022

